

Sixième édition
2013-08-01

AMENDEMENT 1
2016-03-01

**Conteneurs de la série 1 —
Classification, dimensions et masses
brutes maximales**

AMENDEMENT 1

Series 1 freight containers — Classification, dimensions and ratings

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 668:2013/Amd 1:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3535081e-84e7-4c89-848c-ef6d29150ea0/iso-668-2013-amd-1-2016>



Numéro de référence
ISO 668:2013/Amd.1:2016(F)

© ISO 2016

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 668:2013/Amd 1:2016
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3535081e-84e7-4c89-848c-ef6d29150ea0/iso-668-2013-amd-1-2016>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [Avant-propos — Informations supplémentaires](http://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5555081e-84e7-4c89-848c-ef6d29150ea0/iso-668-2013-amd-1-2016).

L'amendement 1 à l'ISO 668:2013 a été élaboré par le Comité technique ISO/TC 104, *Conteneurs pour le transport de marchandises*, sous-comité SC 1, *Conteneurs d'usage général*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 668:2013/Amd 1:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3535081e-84e7-4c89-848c-ef6d29150ea0/iso-668-2013-amd-1-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3535081e-84e7-4c89-848c-ef6d29150ea0/iso-668-2013-amd-1-2016>

Conteneurs de la série 1 — Classification, dimensions et masses brutes maximales

AMENDEMENT 1

Page 4, 5.3.3

Remplacer entièrement le texte du paragraphe par le suivant:

Les dimensions intérieures des conteneurs doivent être aussi grandes que possible et, dans tous les cas, elles doivent être supérieures ou égales à celles données dans le Tableau 3, à l'exception de ce qui suit:

- les conteneurs du type G3 ayant une ou plusieurs ouvertures partielles sur les parois latérales doivent être conformes aux exigences minimales relatives à la longueur et à la hauteur intérieures telles qu'indiquées dans le Tableau 3;
- les conteneurs du type G9 pourvus d'une ou de plusieurs ouvertures sur le toit doivent être conformes aux exigences minimales relatives à la longueur et à la largeur intérieures telles qu'indiquées dans le Tableau 3;
- les conteneurs fermés et ventilés du type V2 pourvus d'équipements de ventilation intérieure doivent être conformes aux exigences minimales relatives à la largeur et à la hauteur intérieures telles qu'indiquées dans le Tableau 3.

Page 4, 5.3.3.1

Supprimer «(types 00 et 02)» dans les trois alinéas.

Page 5, 5.3.4

Remplacer «La dimension minimale de la largeur intérieure doit être de 2 200 mm (7 pieds 2 518 pouces) pour les conteneurs des types 20, 21, 22, 30, 31, 32, 40, 41 et 42» par «La dimension minimale de la largeur intérieure doit être de 2 200 mm (7 pieds 2 518 pouces) pour les conteneurs de types thermiques».

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 668:2013/Amd 1:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3535081e-84e7-4c89-848c-ef6d29150ea0/iso-668-2013-amd-1-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3535081e-84e7-4c89-848c-ef6d29150ea0/iso-668-2013-amd-1-2016>